

Préparation aux concours d'entrée en Institut de Formation Aide Soignant 2018

Nos objectifs :

- Transmettre aux stagiaires les contenus et connaissances fondamentaux en vue des épreuves écrites et orales.
- Gagner en assurance et en gestion des émotions pour mobiliser ses aptitudes écrites et orales.
- Anticiper l'intégration en formation diplômante en développant des habitudes, des méthodes de travail et une posture conformes aux attendus de ce type de cursus.



Hôpital Simone Veil
14 rue de Saint-Prix
95602 Eaubonne Cedex
Tel : 01 34 06 60 27
Fax : 01 34 06 60 20
sec.ifs@ch-simoneveil.fr

A la fin de la formation chaque candidat postulant aux épreuves de sélection à la formation aide-soignante doit avoir :

- Acquis des connaissances théoriques sur les grands thèmes sanitaires et sociaux et sur les professions d'aide-soignant et auxiliaires de puériculture.
- Perfectionné ses capacités de raisonnement logique, numérique et analogique.
- Clarifié ses motivations et son projet professionnel.
- Amélioré sa confiance en lui et appris à gérer son temps.

La formation s'adresse à des candidats concourant aux épreuves pour intégrer la formation d'aide-soignant.

MODULE 1

Nombre d'heures : 144 heures

Dates : période du 10 janvier au 29 mars 2018 à raison de 2 jours par semaine, les mercredi et jeudi

- **Culture générale** : Développer les connaissances et les capacités d'analyse par rapport aux grands thèmes sanitaires et sociaux d'actualité.
- **Français** : Améliorer l'expression écrite, la compréhension de textes et l'élaboration de plans.
- **Biologie** : Actualiser vos connaissances.
- **Mathématiques** : Réviser les notions d'arithmétique de base (règle de trois, pourcentage, fractions, conversions...). Développer les capacités de concentration et de vitesse.

Tarif 1080 €

MODULE 2

Nombre d'heures : 56 heures

Dates : période du 11 avril au 3 mai 2018 à raison de 2 jours par semaine, les mercredi et jeudi

- **Expression orale** : Exposé de vos motivations à être aide-soignant en lien avec votre projet professionnel
- **Oraux blancs** : Mise en situation simulée de l'épreuve orale

Tarif 420 €

FORMULE

Module 1 + Module 2 = 1 400.00 €

INSCRIPTION DU 25 SEPTEMBRE AU 15 DECEMBRE 2017
(cachet de la poste faisant foi)

AGRAFER UNE
PHOTO D'IDENTITE

Etat civil :

Nom-Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : .../.../..... A :

Adresse :

Code postal : Ville :

 :

Email.....

Situation actuelle :

Lycéen (e)

Baccalauréat - Série :

Etudiant (e) , Etudes :

Niveau d'études

Salarié (e) , Employeur :

.....

Financement de la formation :

Individuel

Professionnel

Employeur :

Adresse :

Code postal : ville :

Autres financements (à préciser) :

Joindre à cette fiche d'inscription :

- 1 chèque de 90.00 € à l'ordre du Trésor Public pour frais de dossier **non remboursable,**
- 1 enveloppes **libellée à vos noms et adresse** et timbrée au tarif en vigueur (format 23 X 16)
- 1 enveloppes **libellée à vos noms et adresse** et timbrée 50 g (format 23 X 16)
- 1 copie recto-verso de la pièce d'identité avec photo
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, ...) ou attestation d'hébergement
- 1 RIB

Choix du module (à cocher)

Module 1 : 1080.00€

Module 2: 420.00€

Formule : 1400 00€



**L'inscription à la préparation ne vaut pas l'inscription
au concours aide-soignant.**

CONDITIONS FINANCIERES — RESILIATION DU CONTRAT

ABANDON DE FORMATION

L'ouverture de nos formations est assurée à partir de 10 inscrits minimum.

En cas d'insuffisance de participants, l'institut de formation se réserve le droit d'annuler contre remboursement, dans le respect d'un préavis de 2 semaines avant la date du début de la formation. L'inscription à la formation préparatoire ne donne pas le statut d'étudiant, mais une attestation d'inscription sera délivrée.

Dès réception du dossier d'inscription **complet**, un accusé de réception vous sera adressé ainsi qu'une convention de formation, stipulant le contenu et l'organisation de la formation et formalisant votre engagement de régler les frais de formation.

Le stagiaire s'engage à régler à l'institut de formation Françoise Dolto **par chèque à l'ordre du trésor public** :

- 30% du montant total dû au titre des frais de formation, à réception de la convention.
- le solde du montant dû au titre des frais de formation :
 - ⇒ le 10 janvier 2018, pour le module 1 et la formule
 - ⇒ Le 12 avril 2017, pour le module 2

Le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation .

Pour toute annulation, les frais de dossier d'un montant de 90 € ne seront pas remboursés.

En revanche, à l'expiration du délai de 10 jours ouvrés à compter de la signature de la convention de formation, l'annulation du fait du stagiaire, ou de son employeur, avant le début de la formation, implique le paiement d'une somme forfaitaire de 30% de coût total de la formation.

Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (mutation du conjoint, avis médical posant une incapacité à suivre la totalité de la formation), **le stagiaire en financement individuel, est dans l'impossibilité de suivre, ou poursuivre la formation**, il peut résilier la convention par **lettre recommandée avec accusé de réception**, accompagnée de pièces justificatives; dans ce cas , il ne devra à l'institut de formation que la valeur proportionnelle des séances jusqu'à la date de réception de la lettre. **La réussite anticipée au concours ne constitue pas de cas de force majeure.**

Dans tous les autres cas entraînant l'abandon de la formation, le stagiaire est tenu au règlement de l'intégralité du coût de la formation.